

INFO ADIM MONTRÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017-2018

Mot de l'équipe

Chères RSG

Nous espérons que vous avez passé un bon mois. L'Exécutif de l'ADIM de Montréal, continue ses engagements dans le but d'atteindre ses objectifs.

Comme vous le savez, nous avons fini la tournée de BC. Des nouvelles déléguées se sont présentées et certaines anciennes y sont demeurées. Un courriel vous a déjà été envoyé à ce sujet. N'hésitez pas à les contacter au besoin.

Un des sujets d'actualité qui a été abordé lors de la tournée, est celui de la problématique des maternelles 4 ans. L'ADIM en partenariat avec la FIPEQ, a envoyé des lettres à quatre Commissions Scolaires fautives, leur rappelant le mandat du Ministère de la Famille et de la Petite Enfance, indiquant que ces services devaient être offerts dans des territoires défavorisés, aux enfants n'ayant pas fréquenté un service de garde public et subventionné. Le service doit être complémentaire et non concurrentiel à nos services de garde.

Votre Exécutif a débuté sa participation aux nouvelles instances pour l'année 2017-2018, afin de représenter vos droits et intérêts.

La pénurie de clientèle pour nos membres, est un point d'envergure et inquiétude pour l'ADIM-Montréal. Notre plan d'action concernant la campagne d'articles publicitaire, afin de promouvoir nos services de garde subventionnés, se poursuit.

L'assemblée générale approche ce fin du mois, soit jeudi, le 30 novembre de 18h30 à 21h20 heures. Soyez nombreux à venir nous rencontrer.

Venez en grand nombre!

Équipe Adim-Montréal

Présidente:

Danielle Fortier
514-250-5529

1ère vice-présidente:

Maria Luisa Iturra
514-919-5545

2ième Vice-présidente

Claudia Martinez
514-553-7744

Trésorière

Stella Neacsu
514-260-5545

Secrétaire

Silvana Wallace (anglais)
514-917-5545



Dans ce numéro

Mot de l'équipe.....	1
INFO-NÉGO.....	2
Outil Aide- Mémoire.....	3
Relation de travail.....	3
Rappel Assurance.....	3
Relation de travail.....	4
Calendrier Équipe Adim.....	5
Projet de loi 143.....	6
Bricolages	7

INFO NÉGO

Nouvelle de dernière minute

Lors de la dernière instance du Conseil Sectoriel des ADIM (CSA) du 9 novembre à Québec, le comité de négociation a été élu pour notre prochaine entente collective.

Les représentantes des 14 ADIM ont décidé de confier cette responsabilité

à

Mme Marlene Carbonneau – Présidente ADIM Estrie
Mme Lyne Robichaud – Présidente ADIM Laval-Laurentides

Et une membre de notre propre C.E.

Mme Maria Luisa Iturra-1^{ère} Vice-présidente ADIM Montréal

Nous sommes très satisfaites de la composition du comité de négo, avec des RSG de longue date, un bon bagage syndical, l'expérience dans la défense de nos droits, nos conditions de travail et notre reconnaissance professionnel.

Au nom de nos membres, nous les remercions d'entreprendre ce mandat.



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DANS UN SERVICE DE GARDE

Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec

Nettoyer immédiatement vomissures, urine, sang ou selles (d'humains ou d'animaux), y compris dans le carré de sable.

Laver et désinfecter APRÈS CHAQUE USAGE

- Les tables à langer
- Les tables qui servent aux repas et aux collations
- La vaisselle, les verres et les autres ustensiles (peuvent être désinfectés au lave-vaisselle)
- Les comptoirs de cuisine et les planches à découper
- Les petits pots de propreté, les chaises percées et les lavabos ayant servi au lavage de ceux-ci
- Les débarbouillettes pour les fesses
- Les pataugeoires

Laver et désinfecter TOUS LES JOURS (Cocher une fois fait ✓)

La semaine du :	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Les toilettes, lavabos et robinets	<input type="checkbox"/>				
L'extérieur des distributeurs de savon et de papier	<input type="checkbox"/>				
Les poignées de porte des toilettes et les miroirs	<input type="checkbox"/>				
Le plancher et le bas des murs des toilettes	<input type="checkbox"/>				
Les seaux pour débarbouillettes et piqués	<input type="checkbox"/>				
Les poubelles, surtout si on y jette des couches	<input type="checkbox"/>				
Les sièges pour bébé, les chaises hautes et les parcs	<input type="checkbox"/>				
Les jouets portés à la bouche	<input type="checkbox"/>				
Les tables de jeu et les barrières	<input type="checkbox"/>				
Le plancher du vestiaire et des aires de circulation	<input type="checkbox"/>				
Le plancher des salles de jeu	<input type="checkbox"/>				
Le four à micro-ondes et le plancher de la cuisine	<input type="checkbox"/>				
Les linges de cuisine	<input type="checkbox"/>				

Laver et désinfecter TOUTES LES SEMAINES (Cocher une fois fait ✓)

La semaine du :	
Les poignées, les cadres de porte, les rebords des fenêtres et les interrupteurs	<input type="checkbox"/>
Les tablettes des casiers réservés aux effets personnels des enfants	<input type="checkbox"/>
Les porte-brosses à dents	<input type="checkbox"/>
Les chaises, les lits pour bébé et la literie	<input type="checkbox"/>
Les matelas pour la sieste réservés à chaque enfant	<input type="checkbox"/>
Les jouets utilisés à l'intérieur et à l'extérieur à part ceux qui sont portés à la bouche	<input type="checkbox"/>
La cuisinière, la hotte de ventilation et le réfrigérateur (intérieur et extérieur)	<input type="checkbox"/>
L'équipement pour grimper et les poussettes	<input type="checkbox"/>

Désinfecter DEUX FOIS PAR MOIS (Cocher une fois fait ✓)

Les carrés de sable Date : Date :

Laver et désinfecter UNE FOIS PAR MOIS (Cocher une fois fait ✓)

Les rideaux et vénitienes Date :
 Les grilles de ventilation et les radiateurs (« calorifères ») Date :
 Les ventilateurs de plafond Date :

Laver et désinfecter TOUS LES DEUX MOIS (Cocher une fois fait ✓)

Les refroidisseurs d'eau Date :

Mise en garde : Les humidificateurs portatifs sont déconseillés en service de garde à l'enfance. Leur entretien est très exigeant, car il faut laver le filtre et le réservoir d'eau tous les jours. Certains fabricants font à ce sujet des recommandations supplémentaires, que nous vous suggérons de respecter.

Relation de travail

1. Relevés 24 et 30 – Le NAS ne sera plus nécessaire.

Le 25 février 2016, au nom des 12 000 RSG qu'elle représente, la FIPEQ-CSQ déposait une plainte à la *Commission d'accès à l'information* (CAI) concernant la divulgation du numéro d'assurance sociale (NAS) des RSG aux parents ayant convenu d'ententes de services avec elles. Selon les directives du ministère du Revenu, le numéro d'assurance sociale (NAS) de la RSG devait être inscrit sur les relevés fiscaux 24 et 30. L'accès à un renseignement personnel d'une RSG porte atteinte au respect de sa vie privée et une information aussi sensible pourrait être utilisée de façon malveillante. Depuis le dépôt de la plainte, nous avons donc multiplié les démarches et interventions auprès de la CAI, du ministère du Revenu et du ministère de la Famille afin de faire cesser cette pratique.

Or, le 5 octobre 2017, à l'occasion d'une rencontre avec le ministère de la Famille, une de leurs représentantes nous a confirmé que, dorénavant, l'inscription du NAS de la RSG ne sera plus exigée sur les relevés fiscaux 24 et 30. Le numéro devant apparaître sera plutôt le numéro d'identifiant à 10 chiffres attribué à une RSG, lequel devra apparaître sur le bordereau de rétribution d'ici quelques semaines. Nous sommes très fiers de cette victoire importante qui permet de protéger le respect de la vie privée de toutes les RSG!

RAPPEL ASSURANCE

Suite à de nombreux appels concernant l'obligation d'adhérer aux assurances,

nous vous incluons le lien du dernier Info-ADIM:

[http://
www.adimmontreal.com/
documents-pdf/journaux/
info-adim-vol-1-2017f.pdf](http://www.adimmontreal.com/documents-pdf/journaux/info-adim-vol-1-2017f.pdf)

2- La crème glacée, est-ce un produit laitier?

Dans le cadre d'une analyse administrative du dossier de la RSG, le BC contacte des parents-utilisateurs. Le BC émet un avis de contravention, car la RSG aurait offert de la crème glacée comme produit laitier. Ainsi, elle n'offrirait pas un milieu de garde favorable au développement de saines habitudes alimentaires. Le BC exige que la RSG se conforme au Guide alimentaire canadien et il impose deux (2) visites supplémentaires. Pour sa défense, nous avons soutenu qu'elle n'offre la crème glacée qu'à certaines occasions spéciales; que ses menus et collations respectent le Guide alimentaire et, qu'en plus, le Guide alimentaire n'interdit pas la consommation de crème glacée. Nous avons demandé le retrait de l'avis de contravention et l'imposition de visites supplémentaires.

Dans son analyse, le ministère précise ce que le Guide alimentaire recommande à l'égard du groupe alimentaire « lait et substitut » :

- *Le nombre de portions quotidiennes;*
- *De choisir des substituts du lait faibles en matières grasses;*
- *De boire du lait quotidiennement;*
- *De limiter la consommation de produits riches en lipides et calories tels que la crème glacée.*

RECOMMANDATION

Malgré que la **crème glacée** ne soit pas un aliment proscrit par le Guide alimentaire canadien, rappelons que ce Guide recommande de « *limiter la consommation de produits riches en lipides et calories* ». En ce sens, nous vous recommandons de ne servir de **la crème glacée que lors d'occasions spéciales et exceptionnelles**.

De plus, si un BC impose plus d'une visite de suivi lors de l'émission d'un avis de contravention, nous vous demandons de contacter immédiatement votre syndicat, car, selon la position du ministère, les correctifs demandés peuvent être vérifiés en une seule visite.

Calendrier du Comité Exécutif Instances - Réunions

NOVEMBRE 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9 CSA	10	11
12	13 SÉMI-NAIRE	14 SÉMI-NAIRE	15 SÉMI-NAIRE	16	17	18
19	20	21	22	23 CIS	24 CIS	25
26	27 CE	28	29	30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE		

DÉCEMBRE 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5 CF	6 CF	7 CF	8	9
10	11 CD	12	13 CG	14 CG	15 CG	16
17	18	19 CE	20 CIS	21	22	23
24	25 JOURNÉE APSS	26 JOURNÉE APSS	27	28	29	30
31						

C.I.S - Conseil Intersyndicale

C.S.A. - Conseil sectorielle des ADIM

C.E. - Comité Exécutif (réunion mensuelle)

C.F. - Conseil Fédéral FIPEQ-CSQ

C.D. - Conseil des déléguées

C.G. - Conseil Général CSQ

Projet de loi 143

Il s'agit d'un projet de loi qui n'a pas encore été adopté par l'Assemblée nationale et qui a cheminé cet automne. La FIPEQ-CSQ et la CSQ ont été appelées à donner leurs points de vue au gouvernement par le biais d'un mémoire qui pourra être présenté en commission parlementaire. Le Conseil fédéral de la FIPEQ-CSQs' est réuni le 14 septembre dernier afin d'échanger avec vos représentants sur le contenu du projet de loi ainsi que sur les éléments que vous devrons retrouver dans le mémoire que nos affiliés vont déposer.

Les grandes orientations politiques de la FIPEQ-CSQ face à ce projet de loi :

Sur la réussite éducative et la transition scolaire :

La transition d'un enfant fréquentant un service de garde vers l'école passe par la gratuité des services de garde éducatifs régis et subventionnés pour les enfants de quatre (4) ans.

L'accès universel aux enfants à des services de garde éducatifs régis et subventionnés

La modulation des tarifs de garde est un frein à cet accès universel

La transition scolaire doit demeurer une approche de développement global de l'enfant et non une scolarisation précoce

Sur l'évaluation de la qualité des services

L'existence déjà des moyens d'évaluer la qualité des services de garde;

L'évaluation de la qualité doit servir à donner un appui professionnel et de l'accompagnement spécialisé aux services de garde.

Sur l'obligation pour les garderies en milieu familial non subventionnées de détenir une reconnaissance lorsque la personne reçoit cinq (5) enfants et plus.

Sur la répartition des places

Le développement des places en CPE et en services de garde en milieu familial régis et subventionnés doit être ciblé pour assurer l'accessibilité à ses services sur l'ensemble du territoire québécois;

Le gouvernement doit faire un moratoire sur l'octroi de permis de garderie privée;

Le gouvernement doit refaire une évaluation des besoins réels des parents en matière de services de garde éducatifs, par région;

Un siège au nouveau comité consultatif devrait être réservé aux organisations représentatives des intervenantes en service éducatif à l'enfance et plus particulièrement à la FIPEQ-CSQ.

Sur le guichet unique de places

Les responsables de services de garde (RSG) sont des travailleuses autonomes. Elles ont le choix de leur clientèle;

Plusieurs responsables de service de garde et plusieurs parents n'ont pas l'accès à internet;

Il y a des failles dans le site de places 0-5 ans;

Sil l'utilisation du guichet unique devient obligatoire, l'inscription au site devrait être gratuite

En étant RSG nous avons des objectifs envers les enfants de 0 à 5 ans qui fréquentent nos services de garde subventionnés

Voici les principaux :

Construire et renforcer son estime de soi,

Établir et vivre des relations harmonieuses avec les autres,

Comprendre et s'exprimer en explorant le langage oral et écrit,

Explorer et découvrir le monde qui l'entoure et

Accroître et renforcer ses capacités sensorimotrices.

Quelques idées de bricolage



Adim-Montréal

433 Chabanel Ouest, suite 203

Montréal, Québec.

H2N 2J4

English (HCP) phone number

514 917-5545

Courriel

g50.adim.montreal@lacsq.org

**Site Web: [http/
www.adimontreal.com/](http://www.adimontreal.com/)**

Inscription pour places disponibles:

monmilieufamilial.org

